

Les prud'femmes à Genève : appel à toutes les femmes suisses majeures domiciliées dans le canton de Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **19 (1931)**

Heft 369

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.

AVIS IMPORTANT

Le calendrier ayant, cette année, fait coïncider le jour de Noël avec celui où se fait régulièrement l'expédition de notre journal, nous avons été naturellement obligées de retarder légèrement cette expédition. Nous nous excusons de ce cas de force majeure auprès de nos abonnés, qui voudront bien accueillir ce numéro de Noël avec autant de bienveillance que s'il avait paru à sa date réglementaire du 26 décembre.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

A retenir au début de l'année nouvelle

Nous qui ne durons pas, faisons des actions qui durent

VINET.

Le moindre mouvement importe à toute la nature. La mer entière change pour une pierre qui y est jetée. Ainsi la moindre action importe par ses suites. Donc tout est important.

PASCAL.

C'est dans la négligence des petits devoirs que l'on fait l'apprentissage des grandes fautes.

M^{me} NECKER DE SAUSSURE.

Il n'y a de grand que ce qui est vrai.

MASARYK.

Brûler toujours de cette dure flamme pareille au feu de la pierre précieuse, maintenir en soi cette extase, c'est là le succès à vie.

Walter PATER.

Les Prud'femmes à Genève

Appel à toutes les femmes suisses majeures domiciliées dans le canton de Genève

Le Comité d'action pour les élections des prud'femmes, constitué par dix-neuf Sociétés féminines genevoises de tout ordre, adresse un pressant appel à toute femme remplissant les conditions nécessaires, telles qu'elles sont indiquées ci-dessus, pour qu'elles s'inscrivent en temps utile afin de pouvoir participer aux élections du 30 janvier prochain. Dès maintenant, et jusqu'au 23 janvier à midi, le Secrétaire du Département de l'Intérieur, Hôtel de Ville, N° 14, reçoit les inscriptions des électrices, qui doivent conformément à la loi, être faites par écrit, en indiquant exactement les noms et prénoms, l'année de naissance, l'adresse, le canton d'origine et la profession de l'électrice. A cette demande d'inscription doit être jointe une pièce d'identité (pour les Genevoises, livret de famille ou passeport, accompagné pour les Confédérées d'un permis de séjour ou d'établissement).

Il importe de rappeler que toute femme suisse, majeure, et domiciliée dans le canton, a droit de vote pour ces tribunaux, même si elle n'exerce pas une profession rémunérée, et qu'il lui suffira, dans ce cas, de s'annoncer, en s'inscrivant, comme maîtresse de maison, ménagère, rentière, sans profession, etc., etc. Cette disposition fait des prochaines élections des tribunaux de prud'hommes, — les premières à Genève auxquelles participeront les femmes, — un événement important qui ne laissera aucune féministe indifférente. Mais la formalité de l'inscription conditionnant pour les électrices l'exercice du droit de vote, il est instamment recommandé à chacune de nos lectrices de ne pas perdre de vue cette obligation, et de procéder sans retard à son inscription en engageant celles qui l'entourent à faire de même.

Les électrices qui désireraient des renseignements complémentaires peuvent s'adresser, dès après les vacances du jour de l'an, au Secrétaire des Intérêts féminins, 22, rue Etienne-Dumont (les lundis et samedis après-midi et le jeudi matin, sauf pendant les vacances du jour de l'an), à moins qu'elles ne préfèrent recourir directement au Département de l'Intérieur.



Cliché Mouvement Féministe

Mrs. Corbett ASHBY

Grande et bonne nouvelle

Mrs. Corbett Ashby est désignée par son gouvernement pour faire partie de la délégation britannique à la Conférence du Désarmement.

C'est une grande joie pour nous, ainsi qu'une très grande fierté, de pouvoir annoncer que notre Présidente Internationale, Mrs. Corbett Ashby, si connue à Genève, où elle vient fréquemment, par toutes nos féministes et suffragistes, vient d'être appelée par le gouvernement britannique à faire partie de sa délégation à la Conférence du Désarmement. Nous en sommes d'autant plus fières que la résistance, même des pays les plus féministes, à inclure des femmes dans leur délégation s'annonçait opiniâtre, un trop grand nombre d'entre eux s'obstinant à ne voir dans cette Conférence qu'une réunion de techniciens et d'experts militaires, et ne voulant pas admettre que l'opinion publique de leur pays — opinion que les femmes représentent pour une bonne part — devait pourtant aussi pouvoir faire entendre sa voix.

Cette opinion, Mrs. Ashby la représentera admirablement, par ses connaissances politiques (n'oublions pas qu'elle a fait plusieurs campagnes électorales en Angleterre pour son propre compte), par son sens avisé des possibilités nationales et internationales, par son expérience des relations entre les mentalités les plus diverses, comme par sa compréhension aussi élevée que large des responsabilités qui incombent à cette Conférence et sa conception de la tâche qui y échoit aux femmes. Nous savons d'avance la façon dont elle saura y marquer sa place, et en la félicitant chaudement de cette nomination, nous nous en félicitons en même temps pour notre Alliance Internationale comme pour notre mouvement suffragiste dans tous les pays, qui est ainsi honoré et reconnu en la personne de son chef incontesté.

Lire en 2^{me} page:

Notre enquête: Leurs loisirs. Dix-huit réponses de féministes suisses et étrangères. Pour l'un qui vient.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Le suffrage féminin en Espagne.
L. VOLZ: In Memoriam, M^{me} Cuenod-Lombard.
A. LEUCH: La vie politique.
E. Z.: Désarmement: pourquoi? quand? comment?
A travers les Sociétés féminines.

En feuilleton:

H. PFEIFFER: Trois Noëls.
M.-L. PRES: Dames de Chine.
Les Expositions, les livres.

Message des Organisations Féministes Internationales pour le Désarmement

Lue à la Conférence de Paris le 28 novembre par

Miss Dingman, présidente du Comité

Nous, déléguées du Comité des Organisations Féministes Internationales pour le Désarmement, qui représentons plus de 40 millions de femmes dans 56 pays, désirons exprimer notre profonde satisfaction de la convocation à Genève en 1932 de la Conférence du Désarmement. Nous comptons sur elle pour réaliser l'espoir des peuples en assurant une première et importante réduction des armements.

Nous sommes également heureuses que la présente réunion de Paris nous offre un moyen précieux d'exprimer l'opinion publique. La conviction se manifeste de plus en plus que le succès de la Conférence de Genève est indispensable pour raffermir la confiance, améliorer la situation économique mondiale, et enrayer la dangereuse course aux armements qui entraînerait fatalement le monde vers une nouvelle catastrophe. Tous ceux qui travaillent pour la cause de la paix reconnaissent que l'affirmation de cette opinion publique constitue un pas essentiel vers le désarmement, car elle assure aux gouvernements le soutien des peuples dans leurs efforts pour la limitation et la réduction des armements.

Le Comité des Organisations Féministes Internationales pour le Désarmement a été créé en vue de la plus grande action en commun que les femmes aient jamais entreprise. Chacune des grandes organisations internationales, membres du Comité, s'occupe de façon intense de l'éducation de l'opinion publique en faveur du désarmement. Ce terme comprend évidemment le désarmement moral, c'est-à-dire l'effort personnel vers une attitude de compréhension et de tolérance de chacun.

Permettez-nous, pour terminer, de faire deux appels concrets au nom des femmes: Nous demandons aujourd'hui à tous les délégués de lancer un appel aux peuples du monde entier afin qu'ils insistent auprès de leurs gouvernements pour que ceux-ci mettent en pratique les principes de paix et de justice sur lesquels est basé le Pacte de la Société des Nations. La promesse solennelle de désarmement contenue dans ce Pacte et la répudiation par le Pacte de Paris de la guerre comme moyen de régler les conflits entre nations constituent une double obligation qui ne peut être méconnue. Il faut que cet engagement soit tenu, car seul il pourra satisfaire l'ardent désir de paix du monde.

Nous le savons tous, la guerre ne regarde pas simplement les armées; c'est l'affaire des nations. Puisque les femmes constituent la moitié de la population du monde et partagent avec les hommes la souffrance et la détresse de la guerre, nous, femmes, nous réclamons un rôle actif dans tous les efforts tendant à y mettre fin. C'est pourquoi nous désirons insister sur la nécessité qu'il y a à ce que les délégations de chaque pays, à la Conférence du Désarmement à Genève, ne soient pas composées exclusivement de techniciens ayant une attitude toute professionnelle à l'égard du sujet, mais qu'elle compte parmi ses membres des hommes et des femmes dévoués à la cause de la paix. Vu l'importance primordiale de cette question, nous vous lançons un appel pressant, à vous qui après cette réunion rentrerez dans vos pays: Nous vous demandons de vous enquêter immédiatement de la composition éventuelle de vos délégations nationales et d'employer toute votre influence pour que les délégués désignés pour Genève soient tels, qu'un pas décisif dans la direction du désarmement universel ne puisse plus être retardé.

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES.
ALLIANCE UNIVERSELLE DES UNIONS
CHRÉTIENNES DE JEUNES FILLES.
ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE
SUFFRAGE ET L'ACTION CIVIQUE
ET POLITIQUE DES FEMMES.

«Paix sur la terre et
bonne volonté parmi les
hommes...»

...A quelle année mieux
qu'à celle dans laquelle
nous allons entrer pourrait
s'appliquer ce message de
Noël?

LIGUE INTERNATIONALE DES FEMMES
POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ.
UNION MONDIALE DE LA FEMME POUR
LA CONCORDE INTERNATIONALE.
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
FEMMES DIPLOMATES DES UNIVERSITÉS.
FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CLUBS
SOROPTIMISTES.
UNION MONDIALE CHRÉTIENNE DES
FEMMES ABSTINENTES.
COMITÉ NATIONAL AMÉRICAIN POUR
«THE CAUSE AND CURE OF WAR».

La femme au service de l'Eglise

Cette question a été traitée sous ses différents aspects à la dernière Journée des Femmes zurichoises. M^{lle} Rosa Gutknecht, pasteur, rappela que la femme doit à l'Eglise une force toujours renouvelée pour l'accomplissement de sa tâche quotidienne, et inversement que l'activité de la femme dans le domaine spirituel pourrait être des plus fécondes. M. Paul Högger, pasteur, parla de la théologie au service de l'Eglise, tandis que l'exposé de M^{lle} Marie Frey renseigna sur le travail des assistantes de paroisse. Le suffrage féminin ecclésiastique trouva en M^{lle} Grütter une avocate aussi bien documentée que convaincue. La séance se termina sur une résolution demandant au Synode son appui pour l'obtention du droit de vote ecclésiastique complet.

Nous apprenons que le Synode zurichois a renvoyé à la prochaine réunion l'examen du projet d'initiative basé sur cette résolution, et présenté par le Consistoire. Voilà donc les Zurichoises forcées de patienter encore.

Une femme élue au Conseil d'Etat... à Ceylon

Quoique la reconnaissance des droits politiques aux femmes cinghalaises soit de date très récente, l'une d'elles, Mrs. Molamure, vient d'être élue, lors d'une élection partielle, membre du Conseil d'Etat par une forte majorité.

Le fait est remarquable, car c'est la première fois qu'une femme fait partie d'un gouvernement oriental, les femmes hindoues, en effet, étant seulement jusqu'ici membres de Conseils municipaux et provinciaux.

Mais que dirait-on à Genève ou à Lausanne si pareil fait se produisait? ...



Cliché Mouvement Féministe

Miss Jane ADAMS

Bien connue comme pacifiste, féministe, travailleuse sociale, fondatrice du «settlement» modèle de Chicago, à qui vient d'être attribué le prix Nobel de la Paix. Miss Adams est présidente de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté.

